



Séance du 21 juin 2024

N° : CS-21062024-6

Objet : Facilitation de la mise en œuvre de clauses d'insertion sociale et de promotion de l'emploi dans la Commande Publique :
- Conventionnement avec le Département des Landes

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-et-un du mois de juin à quatorze heures trente.

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à l'Hôtel Planté (salle Henri Lavielle) du Département des Landes, en présentiel, sous la présidence de Madame Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Gestion des Etangs Landais.

Résultat du Vote au scrutin public (Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 - articles 1 et 6 et Ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée - articles 6 et 11).

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de voix : 37
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de suffrages exprimés : 25
Votes Pour : 25
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Etaient présents physiquement :

Représentants du Conseil départemental (2 voix chacun) :

M^{mes} BERGEROO, LAGORCE, TOLLIS, M. LABRUYERE.

Représentants des Communes et Communautés de Communes (1 voix chacun) :

M^{mes} THIEROT, PUJOS, WEBER, VERDIER-SLAWINSKI, MM. DULER, FAISSOLLE, DOMET.

Ayant donné pouvoir :

M. DELPUECH ayant donné pouvoir à M^{me} BERGEROO, M. FORTINON ayant donné pouvoir à M^{me} TOLLIS, M. DELAVOIE ayant donné pouvoir à M^{me} LAGORCE, Mme LARREZET ayant donné pouvoir à M. LABRUYERE, M. IUNG ayant donné pouvoir à M^{me} THIEROT, M. MORA ayant donné pouvoir à M^{me} VERDIER-SLAWINSKI.

Absents excusés :

M^{mes} DOUSTE, SEYS, DURU, MM. RIMONTEIL, COMET, BRETHES, SAINT JOURS, BOIREAU.

Absent : /



Assistaient en outre :

M^{mes} DAUBA, LAILHEUGUE, ESCARPIT, M. LASALA (Conseil départemental - Secrétariat Général - DGA Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités), M^{me} GUILLET, MM. MOZAS, ALBIN, ZUAZO, MENGIN, LE GALL (Conseil départemental - Direction de l'Environnement - DGA Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités).

N° CS-21062024-6

Considérant l'action du Syndicat Mixte en matière d'actions inclusives favorisant l'insertion sociale et professionnelle durable, l'amélioration de l'employabilité des publics éloignés de l'emploi et l'accès à l'emploi de manière pérenne par le recours au dispositif d'inclusion inscrit dans le Code de la Commande Publique ;

Compte tenu de la proposition du Département des Landes d'accentuer son accompagnement des opérateurs du territoire dans leurs démarches pour faciliter le développement des clauses sociales et d'insertion dans la commande publique ;

Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, et après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver le projet de convention joint en annexe, à conclure avec le Département des Landes, pour faciliter la mise en œuvre de clauses sociales et de promotion de l'emploi dans la commande publique ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention correspondante.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente du Syndicat Mixte,

Sandra TOLLIS

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.